INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 29 avril 2022**

* Les marchés européens ont terminé la séance dans le vert pour la troisième fois consécutive cette semaine, portés par une nouvelle vague de résultats trimestriels. Le CAC 40 s'est ainsi adjugé une hausse de 0,39% à 6 533,77 points, l'Euro Stoxx 50 progressant lui de 0,67% à 3 802,49 points. Sur la semaine, ils limitent ainsi leur repli à 0,72% et 0,98% respectivement, leur performance mensuelle s'établissant à -0,84% et -2,23%.
* A Wall Street la tendance est en revanche au rouge en fin d'après-midi, alors que le S&P 500 et le Nasdaq abandonne chacun 1,6%.
* La journée a été marqué vendredi encore par une vague de résultats des deux côtés de l'Atlantique, qui ont dans l'ensemble été bien accueillis des investisseurs. Amazon fait toutefois partie des valeurs qui ont le plus déçu en raison de sa première perte trimestrielle en 7 ans, ce qui pénalisent le secteur de la tech.
* L'optimisme des marchés est également modéré par la poursuite du conflit en Ukraine et les cas de covid en Chine, qui font peser de nouvelles menaces sur la croissance mondiale. Le scénario de la stagflation se rapproche d'autant plus que l'inflation en zone a encore accéléré en avril, bien que dans des proportions attendues, alors que la croissance a ralenti d'un mois sur l'autre.
* Aux Etats-Unis, l'indice des prix PCE, la mesure préférée de l'inflation de la Fed, a lui aussi accéléré au mois de mars par rapport à février, comme les dépenses des ménages, premières contributrices à la croissance dans le pays.
* Mal orientée en début de semaine face à l'euro, la couronne suédoise est finalement parvenue à achever la semaine proche de l'équilibre à 10,33 couronnes pour 1 euro. La devise a profité de l'intervention de la Banque centrale de Suède (Riksbank). L'institution a en effet relevé de 25 points de base son principal taux directeur pour le porter à 0,25%. C'est la première fois depuis 2019. La Riksbank cherche ainsi à endiguer une inflation qui a atteint 6,1% en mars en rythme annuel, alors que son objectif cible est fixé à 2%.

En parallèle, l'institution a signalé que deux ou trois hausses de taux supplémentaires devraient intervenir cette année.

* L'huile de palme pourrait bientôt venir à manquer. En effet, l'Indonésie, premier producteur mondial, a décidé la semaine passée d'en bannir les exportations afin de satisfaire sa demande intérieure. Après les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement liées au covid, la guerre en Ukraine est venue exacerber les tensions sur le marché des denrées alimentaires. L'huile de palme, présente dans de très nombreux produits de consommation courante (savon, pâte à tartiner...), a ainsi vu ses cours grimper jusqu'à un record de 1 566 euros la tonne au mois de mars.
* Au premier trimestre 2022, le PIB français est resté stable contre une progression de 0,8% au quatrième trimestre, a indiqué l'Insee. Le consensus s'élevait à 0,3% pour la croissance du PIB. Cette stagnation reflète la faiblesse de la demande intérieure : la consommation des ménages recule nettement (-1,3 % après +0,6 %), tandis que l'investissement ralentit légèrement (+0,2 % après +0,3 %). Au total, la demande intérieure finale hors stocks contribue négativement, à hauteur de -0,6 point, à l’évolution du PIB après un impact positif de 0,5 point le trimestre précédent.

La contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB est légèrement positive ce trimestre : +0,1 point, après avoir été nulle au trimestre précédent.

Enfin, la contribution des variations de stocks à l'évolution du PIB est de nouveau positive ce trimestre. Elle s'élève à +0,4 point après +0,3 point au quatrième trimestre 2021.

" L'inflation en hausse en début d'année et exacerbée à partir du mois de mars par l'invasion de l'Ukraine par la Russie pèse sur la confiance des ménages et, par conséquent, sur la demande intérieure ", explique Crédit Agricole. Sa prévision de croissance du PIB pour 2022 subit ainsi un risque baissier lié à une inflation qui resterait élevée jusqu'au troisième trimestre et qui contribuerait à l'érosion du pouvoir d'achat, limitant ainsi la croissance de la consommation des ménages.

ING France table sur une situation de croissance faiblarde pour les prochains trimestres, avec un deuxième trimestre probablement proche de 0% en glissement trimestriel et une deuxième partie d'année affichant des taux de croissance trimestriel de maximum 0.4%. " In fine, l'économie française croitrait de 2,7% sur l'ensemble de l'année, un chiffre faible si l'on considère l'acquis de croissance de fin 2021 (2,4%) ", conclut Charlotte de Montpellier, économiste d'ING.

* L’indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 5,4 % sur un an en avril en France, après +5,1 % en mars, a annoncé l'Insee selon une estimation provisoire. L'inflation était attendue à 5,1%, selon le consensus Reuters. Sur un mois, il croîtrait de 0,5 %, après +1,6 % le mois précédent. Aux normes françaises, les prix à la consommation augmenteraient de 4,8 % en avril 2022, après +4,5 % le mois précédent. " Cette hausse de l'inflation serait due à une accélération des prix des services, de l'alimentation et des produits manufacturés ", explique l'institut de statistique.

Les prix de l'énergie resteraient en forte hausse sur un an.

**SOCIETES**

* Sur la place parisienne, les grands gagnants de la semaine se nomment Worldline (+6,95%), Dassault Systèmes (+5,87%) et Danone (+4,38%), et les plus perdants sont Engie (-6,26%), ArcelorMittal (-4,79%) et Vivendi (-4,65%).
* Safran (-2,16% à 103,18 euros) a confirmé ses objectifs 2022 en dépit de l'impact de la guerre en Ukraine. La suspension de toutes les exportations commerciales vers la Russie et de l’ensemble des opérations dans ce pays représente une perte d’activité d’environ 2 % du chiffre d’affaires et un impact estimé d’environ 70 points de base sur la marge. L’accroissement des tensions dans la chaîne d’approvisionnement et de l’inflation induite par le conflit russo-ukrainien se traduit par ailleurs par une nouvelle hausse de l’inflation des matières premières, du transport et de l’énergie.

Son impact supplémentaire est estimé à environ 80 points de base sur la marge.

" En conséquence, des économies de coûts vigoureuses supplémentaires ainsi que des mesures commerciales et des reports de certaines dépenses sont mis en œuvre pour compenser les impacts susmentionnés d'environ 150 points de base sur la marge opérationnelle courante 2022 de Safran ", a expliqué le groupe.

Safran a fait ces annonces à l'occasion de la publication de son chiffre d'affaires du premier trimestre 2022. Il s'élève à 4,071 milliards d'euros en données ajustées, soit une hausse de 21,8 % à données publiées et de 16,9 % en organique sur un an.

Les activités de services pour moteurs civils, très rentables, sont en hausse de 52,9 % en dollar " grâce à une forte contribution des ventes de pièces de rechange pour les moteurs CFM56 et, dans une moindre mesure, aux contrats de service et aux ventes de pièces de rechange pour les moteurs de forte puissance ".

" L'année 2022 a bien commencé, avec une croissance organique de 17 % au 1er trimestre, conformément à nos objectifs de l'année, et ce, malgré un contexte difficile de forte volatilité du trafic aérien en Chine, de conflit russo-ukrainien, de tensions dans la chaîne d'approvisionnement et de pression inflationniste ", a commenté Olivier Andriès, le directeur général.

* Saint-Gobain s'est offert une hausse de 1,35% à 56,33 euros à la bourse de Paris, porté par sa publication trimestrielle. Le chiffre d’affaires du spécialiste des matériaux de construction a en effet atteint un nouveau record de 12,007 milliards d’euros, soit une croissance de 16,4% sur un an, à structure et change comparables. Un montant supérieur de 5% aux attentes du consensus.

Le groupe explique que cette performance reflète la bonne dynamique de l'ensemble des segments du groupe, qui affichent tous une croissance interne à deux chiffres, en accélération par rapport au second semestre 2021, portée tout particulièrement par la rénovation en Europe et la construction en Amériques et en Asie.

Les volumes de vente ont ainsi progressé de 1,9% sur le trimestre, alors que le consensus les voyait stables. Par rapport au premier trimestre 2019 (période pré-covid), ils ont progressé de 8,3%, poursuivant les bonnes tendances malgré un environnement géopolitique difficile.

La hausse des prix continue à accélérer à +14,5% – dans un environnement de coûts des matières premières et de l'énergie nettement plus inflationniste – permettant au groupe de générer un écart prix-coûts positif au premier trimestre.

Malgré un environnement géopolitique difficile, associé à des perturbations persistantes sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, Saint-Gobain a confirmé viser une nouvelle progression du résultat d'exploitation en 2022 par rapport à 2021 à taux de change comparables. Au cours de la conférence téléphonique qui a suivi la publication, le groupe a également réitéré son objectif de marge à deux chiffres.

* Rémy Cointreau a progressé de 1,77% à 189,50 euros, le groupe de vins et spiritueux ayant connu « un fort démarrage de son activité au premier trimestre malgré une base de comparaison très élevée et un contexte toujours marqué par la pandémie en Chine ».

Rémy Cointreau a fait ses commentaires à l'occasion de la publication de revenus annuels légèrement meilleurs que prévu. Le groupe a réalisé sur l'exercice 2021-22 un chiffre d'affaires de 1,31 milliard d'euros, en hausse de 27,3% en organique, intégrant une progression de 9,2% de l'effet mix-prix et une augmentation " exceptionnelle " des volumes de 18,2%. Le groupe de vins et spiritueux a ainsi généré une croissance organique de 29,4% par rapport à 2019-20. En données publiées, le chiffre d'affaires a progressé de 30%.

" Cette performance intègre, comme annoncé, une baisse du chiffre d'affaires de -9,4% en organique au 4ème trimestre, reflétant la volonté du groupe de maîtriser ses stocks stratégiques avant de réaliser une hausse importante de ses prix le 1er avril 2022 et un effet calendaire défavorable lié au nouvel an chinois (environ -3 points) " a précisé Rémy Cointreau.

* La reprise est bel et bien là pour Accor (+1,51% à 31,53 euros). Lors du premier trimestre 2022, le chiffre d’affaires du champion français de l’hôtellerie a bondi de 85% à périmètre et change constants pour atteindre 701 millions d’euros. « Cette reprise est le fruit du rebond durable de la clientèle d’affaires et de loisirs domestique, et de la réouverture des frontières entraînant une accélération de la reprise de la clientèle internationale », a expliqué le groupe qui détient des enseignes telles qu’Ibis, Sofitel, ou encore Novotel.

De son côté, le RevPAR (revenu par chambre disponible, indicateur de référence du secteur) a plus que doublé (+108% en données publiées) par rapport au premier trimestre 2021. Il accuse cependant toujours une baisse de 25% par rapport au premier trimestre 2019 (pré-crise).

Sur la base des tendances actuelles de prises de réservations et de hausse des prix, l'amélioration du RevPAR va se poursuivre au cours des prochains trimestres, signale Accor. Ainsi, la clientèle domestique devrait retrouver des niveaux comparables à ceux de 2019 d'ici la fin de l'année.

Concernant l'ensemble de l'exercice 2022, la croissance nette du réseau est toujours attendue à 3,5%, avec une accélération des ouvertures attendue à partir du second trimestre.

À la fin du premier trimestre 2022, Accor disposait d'un parc hôtelier de 777 849 chambres (5 304 hôtels) et d'un pipeline d'environ 212 000 chambres (1 212 hôtels).

* Amazon visite les profondeurs de l’indice S&P 500, chutant de 12,17% à 2 540 dollars. Le cybermarchand et spécialiste du cloud a dévoilé jeudi soir des profits et des perspectives décevants. Bénéficiant d’un vent fortement porteur au cours de la pandémie, Amazon a trop recruté et construit trop de centres de distribution. La hausse du coût des transports, de l’essence et l’inflation des salaires ont en outre augmenté ses coûts de 2 milliards de dollars.

Au premier trimestre, le cybermarchand et spécialiste du cloud a essuyé une perte nette de 3,8 milliards de dollars, soit 7,56 dollars par action, contre un profit de 8,1 milliards de dollars ou 15,79 dollars par action, un an plus tôt. Le marché anticipait un bénéfice par action de 8,35 dollars.

Cette dégradation s'explique pour partie par une moins-value avant impôt de 7,6 milliards de dollars liée à sa participation dans le constructeur de voitures électriques Rivian Automotive. Le titre a chuté de près de 70% depuis le 1er janvier.

Les comptes du groupe de Jeff Bezos ont aussi été pénalisés par une progression de 13,2% de ses coûts, dont une augmentation de 22% pour les livraisons.

**ANALYSES**

* Toujours plus haute. L'inflation en France a bondi de 4,8 % sur un an en avril après 4,5 % un mois plus tôt selon l'estimation provisoire publiée ce vendredi matin par l'Insee. Sur un mois, les hausses de prix ralentissent toutefois et atteignent en moyenne 0,4 % contre +1,4 en mars du fait de l'assagissement des prix des produits pétroliers et d'une hausse moindre des biens manufacturés, selon l'institut statistique.

La progression des prix dans l'Hexagone continue d'être tirée par l'envolée des cours des hydrocarbures exacerbée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Sur douze mois, les prix de l'énergie augmentent encore de 26,6 %. Mais la hausse se nourrit désormais aussi d'une « accélération des prix des services, de l'alimentation et des produits manufacturés », précise l'Insee.

Si la France peut se targuer d'une inflation inférieure à celle de la zone euro (5,4% contre 7,5% selon Eurostat ), elle redécouvre une valse des étiquettes sans précédent depuis le début des années 1980 et qui risque de durer. Après l'entrée en vigueur des accords commerciaux entre les producteurs et la grande distribution - qui font d'ailleurs l'objet d'une renégociation -, les prix des produits alimentaires s'envolent de 3,8 %, contre 2,9 % en mars. Les produits frais flambent de 6,6 %.

A elle seule, la hausse des prix alimentaires « pourrait amputer le pouvoir d'achat des ménages de 0,4 % à 1,1 % cette année, soit entre 168 euros et 421 euros avec « un impact trois fois plus important pour les 10 % les plus modestes par rapport aux 10 % les plus aisés », ont calculé les économistes d'Asterès. Les plus démunis « dépensent chaque mois 40 % de leurs revenus dans le logement, 20 % dans l'énergie et 20 % dans l'alimentation » rappelle dans Patrick Artus, conseiller économique de Natixis.

Mais les prix des services augmentent également, de 2,9 %. « Les chocs de prix se propagent sur l'ensemble de l'économie, ce qui n'est pas de bon augure », résume Philippe Waechter, directeur de la recherche économique chez Ostrum Asset Management.

Les hausses de prix conjuguées au climat d'incertitudes créé par le conflit ukrainien ont d'ores et déjà des effets tangibles sur les dépenses des ménages. En mars, la consommation a chuté de 1,3 % mettant à l’arrêt la croissance française au premier trimestre.

Depuis l'automne dernier, l'exécutif a multiplié les dispositifs pour aider à passer cette période difficile. Chèque énergie, bouclier tarifaire sur les prix du gaz et de l'électricité, ristourne de 18 centimes à la pompe depuis le 1er avril : les mesures ont principalement visé à limiter l'impact des hausses de prix sur le budget des foyers.

Face à l'inflation galopante, Emmanuel Macron a dû s’avancer sur de nouvelles promesses pendant la campagne présidentielle : suppression de la redevance audiovisuelle (138 euros payés par 23 millions de Français), création d'un chèque alimentaire (dont les contours doivent encore être définis et qui pourrait profiter à 8 millions de Français) ou encore mise en place d'un nouveau dispositif plus ciblé pour atténuer l’impact de la hausse du carburant.

Il s'est aussi engagé à revaloriser le point d'indice dans la fonction publique à l'été. S'agissant des salaires, seul le SMIC est indexé sur l'inflation. Ce 1er mai, il augmentera automatiquement de 2,65 % - soit une hausse d’environ 34 euros net par mois. En revanche, ceux qui sont rémunérés au-delà du SMIC ne bénéficieront pas de mesures automatiques, rappelle dans une note récente Hippolyte D'Albis, président du Cercle des économistes. Ce qui ravive déjà la question salariale.

**L’AGENDA DU 2 mai 2022**

**8h00 en Allemagne**
Ventes au détail en mars

**9h50 en France**
Indice des directeurs d’achat pour le secteur manufacturier en avril

**9h55 en Allemagne**
Indice des directeurs d’achat pour le secteur manufacturier en avril

**10h00 en zone euro**
Indice des directeurs d’achat pour le secteur manufacturier en avril

**11h00 en zone euro**
Confiance des consommateurs en avril / Climat des affaires en avril

**15h45 aux Etats-Unis**
Indice des directeurs d’achat pour le secteur manufacturier en avril

**16h00 aux Etats-Unis**
Dépenses de constructions en mars /Indice des directeurs d’achat (ISM) pour le secteur manufacturier en avril